



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

SEANCE DU 8 MARS 2010

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS - COLLEGE FRANÇOIS
RABELAIS - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

SECRETARIAT GENERAL

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - COLLEGE
FRANÇOIS RABELAIS - MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu les articles L.421-1 à L.421-3 du code de l'éducation pour les collèges, en application desquels le conseil d'administration comporte 1 ou 2 représentant(s) de la commune siège, selon l'effectif du Conseil d'Administration de l'établissement ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 31 mars 2008, modifiée, désignant les délégués de la Ville de Niort dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'il convient de modifier la désignation des délégués de la Ville de Niort pour le Collège François RABELAIS ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner un représentant de la Ville de Niort au Conseil d'Administration du Collège François RABELAIS, en remplacement de Madame Annick DEFAYE.

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Aurélien MANSART a été désigné pour représenter la Ville de Niort au Conseil d'Administration du Collège François RABELAIS.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD